



PV arrivé en retard suite grève de poste

Par **hattia**, le **16/05/2018 à 12:41**

Bonjour

Suite à une grève des postiers j'ai reçu un PV en retard (15jours dépassé)

Du coup il est majoré

Comment faire?

Puis envoyer le chèque avec montant initial avec courrier explicatif?

Ou bien , obligé de payer l'ammende forfaitaire (majourée) ?

Merci d'avance pour vos conseils !!

Par **kataga**, le **16/05/2018 à 12:52**

Bonjour

Merci SVP d'être plus précis ..

Montant initial ?

Date de l'infraction ?

Montant majoré ?

Date de la réception?

Par **Visiteur**, le **16/05/2018 à 17:18**

Bjr,

Vous n'avez plus droit au montant minoré et devez payer le montant normal, la majoration

intervient après 45 jours.

Mais lorsque l'on paie par internet, on a 30 jours et non 15